

CONSEIL MUNICIPAL du 25 juillet 2025

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des conseillers municipaux présents à ce conseil.

Il adresse ses vœux de prompt rétablissement à Monsieur Jean-Luc Roemer, toujours hospitalisé.

Il informe le conseil qu'il assurera personnellement la gestion du service technique et que Monsieur Gérard Vetter reprendra la responsabilité du service forêt, assisté de Monsieur Brewal Capron.

Monsieur le Maire souligne également le succès de la fête du 14 juillet ainsi que de la Journée Citoyenne, au cours de laquelle a été mis en valeur un superbe colombage sous le crêpi de la ferme Niefergold. Il remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont investies dans ces différentes actions.

La prochaine rentrée sera marquée par la réouverture d'une classe au sein de notre RPI.

Les dossiers concernant l'église, la ferme Niefergold et la rue du Château progressent, et les travaux de cette dernière vont prochainement débuter.

Monsieur le Maire regrette par ailleurs que la mairie ait été contrainte de fermer temporairement l'Agence Postale Communale, faute de solution de remplacement.

Enfin, il adresse ses vives félicitations à Monsieur Gérard Vetter et à son épouse Mireille pour l'obtention de la médaille du bénévolat. Cette distinction leur a été remise lors de la visite du Président Bierry (CEA) à Durmenach.

Affaires financières

Subvention exceptionnelle au profit du Conseil de Fabrique

La commune prenant traditionnellement en charge les animations du Bal Tricolore, une subvention exceptionnelle de 400,00 € sera versée au Conseil de Fabrique, qui avait avancé cette somme pour rémunérer la prestation de M. Jean-Louis Froely, animateur de la soirée.

Acquisition d'un drapeau et de ses accessoires pour l'UNC Durmenach

Le drapeau de Durmenach étant trop détérioré pour être restauré, l'Union Nationale des Combattants (UNC) III et Gersbach, dont fait partie notre commune, propose l'acquisition d'un nouveau drapeau afin de représenter dignement nos couleurs lors des cérémonies commémoratives et manifestations patriotiques. Afin de perpétuer l'engagement de nombreux villageois lors des deux grandes guerres, le Conseil Municipal valide la confection d'un nouveau drapeau et de ses accessoires pour un montant de 1 722,00 € TTC.

Prise en charge des frais de location du Foyer et du verre de l'amitié – UNC section III et Gersbach

L'Union Nationale des Combattants (UNC) de la section Arrondissement d'Altkirch tiendra son Assemblée Générale le dimanche 12 octobre 2025 au Foyer Communal.

Afin de marquer son soutien à cette association patriotique et citoyenne, dont le rôle est essentiel dans la transmission du devoir de mémoire et l'animation locale, le Conseil Municipal décide d'accorder la gratuité de l'utilisation du Foyer Communal ainsi que la prise en charge du verre de l'amitié qui suivra.

Rénovation de la Ferme Niefergold – Demande de subvention auprès de la Région Grand Est

Dans le cadre du projet de rénovation de la ferme Niefergold, le Conseil Municipal approuve la réalisation de travaux urgents sur le pignon du bâtiment.

Le coût prévisionnel s'élève à 35 022,00 € HT et bénéficiera d'une subvention de 30 % plafonnée à 12 000,00 € de la Région Grand Est au titre du dispositif « Coup de pouce rural », de la DETR à hauteur de 50 %, grâce à notre nomination comme « Village d'Avenir ».

Le plan de financement est le suivant :

Fonds propres :	7 004,40 €
DETR (50 %) :	17 511,00 €
Région Grand Est – Coup de pouce rural (30 %) :	10 506,60 €
Total HT :	35 022,00 €

Le démarrage des travaux est prévu à l'automne 2025 (septembre – octobre).

Sécurisation du stationnement et amélioration de la voirie – Rue du Chemin de Fer (RD9bis) – Demande de subvention CeA

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet de sécurisation du stationnement et d'amélioration de la voirie sur la Rue du Chemin de Fer (RD9bis). Ces travaux de marquage au sol et d'entretien de la couche de roulement visent à optimiser la circulation et le stationnement, à réduire les risques d'accident et à renforcer la sécurité des riverains comme des usagers. Le Conseil Municipal approuve ce projet pour un montant de 3 691,00 € HT, dont le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Fonds propres :	1 845,50 €
CeA – Amendes de police (50 %) :	1 845,50 €
Total HT :	3 691,00 €

Divers – Réalisation d'un prêt relais – Investissement 2025

Le Conseil Municipal autorise la souscription auprès de La Banque Postale de Paris d'un prêt relais à court terme d'un montant de 170 000,00 €, destiné à assurer la trésorerie communale dans l'attente du versement des subventions attendues.

Affaires générales

Majoration des cotisations – CIADE (assurance multirisque)

Un courrier de la CIADE informe la Commune de Durmenach qu'un avenant au contrat d'assurance multirisque doit être signé avant le 31 octobre 2025. Cet avenant prévoit une majoration de 25 % du montant HT de la cotisation à compter du 1er janvier 2026. En l'absence de retour de la Commune, la CIADE procéderait à la résiliation du contrat. Avant toute signature, le Conseil Municipal décide de solliciter des devis auprès d'autres assureurs afin de comparer les tarifs pour des prestations équivalentes.

Approbation de la convention de partenariat entre la Commune de Durmenach et Habitats de Haute-Alsace (HHA) – Réhabilitation de la Ferme Niefergold

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les motivations et les termes du projet de Convention de Partenariat établi en juin 2025 avec Habitats de Haute-Alsace (HHA).

La Commune, propriétaire d'une maison alsacienne et d'une grange désaffectée situées au 20 rue de l'Ill, en plein centre bourg, souhaite préserver ce patrimoine et l'affecter à un projet d'intérêt général. Dans cette perspective, la commune s'est rapprochée de Habitats de Haute Alsace (HHA). Après une étude de faisabilité, il est envisagé de transformer les bâtiments en quatre logements, dont un sera spécifiquement destiné à l'accueil dans le Sundgau d'étudiants en médecine effectuant leur stage de fin de cursus qui sera obligatoire à partir de 2026.

La mise à disposition des biens s'effectuera au moyen d'un bail emphytéotique d'une durée de 65 ans, consenti moyennant une redevance symbolique d'un euro par an.

Dans l'attente de la libération effective des locaux et de la réalisation par la Commune de premiers travaux de renforcement structurel, la signature du bail est prévue au plus tard le 31 décembre 2026, pour une prise d'effet au 1er janvier 2027.

La convention de partenariat formalise dès à présent les démarches administratives et d'investissement nécessaires à la mise en œuvre du projet. Cette convention précise les engagements réciproques :

La Commune de Durmenach s'engage irrévocablement à consentir le bail emphytéotique, à fournir tous les documents nécessaires à HHA, à garantir l'accès au bâtiment, et à prendre en charge le loyer libre du logement destiné aux médecins stagiaires (entre 615 € et 1 000 € par mois hors charges).

Habitats de Haute-Alsace (HHA) s'engage à mettre en œuvre les études et démarches administratives, techniques et financières nécessaires, puis à procéder à la rénovation complète du bien, incluant notamment la réhabilitation esthétique et l'entretien des façades, selon des matériaux validés par la Commune.

L'ensemble des travaux devra être réalisé conformément aux règles de l'art et dans le respect des délais convenus.

Ce partenariat est jugé essentiel pour la réussite de ce projet d'intérêt général, qui contribuera à la fois à la préservation du patrimoine communal, à la création de logements, et à l'accueil de professionnels de santé sur le territoire du Sundgau.

Affaires d'urbanisme

Attribution de marché pour la maîtrise d'œuvre des travaux de rénovation de l'église Saint-Georges (MAPA).

Huit candidatures et offres ont été réceptionnées et examinées par la commission d'appel d'offres le 23 juin 2025. À l'issue de celle-ci, trois candidats – représentés par les agences Munck, Mercure et Poulet – ont été retenus pour participer à une négociation lors de la nouvelle commission du 15 juillet 2025.

Lors de cette dernière commission, le choix s'est porté sur le Cabinet d'Architecte Daniel Munck de Ferrette, décision validée par le Conseil Municipal pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre, pour un montant de 80 000,00 € HT.

Attribution de marché de travaux de VRD de la Rue du Château (MAPA).

Les travaux de réhabilitation de l'assainissement, de traitement des eaux pluviales et d'aménagement de la voirie de la Rue du Château sont jugés essentiels pour améliorer la salubrité publique, optimiser la gestion des eaux et renforcer la qualité de vie des habitants.

Dans le cadre de l'appel d'offres, trois candidatures ont été reçues : SAS Roger Martin, TP3F et Colas France. Après examen des propositions, le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché à la société Colas France de Pfostatt, pour un montant de 190 781,40 € HT.

Affaires du personnel

Agent technique Mme Émilie HUMBERT.

À la suite des évaluations médicales de son état de santé, Madame Émilie Humbert a été déclarée définitivement inapte à exercer ses fonctions dans les conditions prévues lors de son embauche.

Lors d'un entretien, l'intéressée a toutefois exprimé le souhait de reprendre son poste à temps partiel.

Monsieur le Maire s'est engagé à étudier cette possibilité.

Communauté de Communes

Mise à disposition d'installations communales pour le "Rallye Poussette Gourmand" organisé par le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes du Sundgau.

Le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes du Sundgau sollicite l'accès à la guinguette, au préau et aux toilettes situées au stade de football de Durmenach, en vue de l'organisation du "Rallye Poussette Gourmand" le samedi 8 novembre 2025. Le Conseil décide de répondre favorablement à cette demande.

Accord financier sur le solde de la convention de participation financière de la commune de Durmenach aux affaires scolaires de l'ex-Communauté de Communes du Jura.

Par délibération du 10 avril 2025, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Sundgau a fixé le solde des participations financières des communes de Durmenach, Roppentzwiller et Werentzhouse aux affaires scolaires de l'ancienne Communauté de Communes du Jura.

Le Conseil Municipal valide cet accord financier pour un montant total de 28 605,46 €, payable en trois échéances réparties sur trois ans.

Affaires scolaires

Conseil d'école du 06 juin 2025.

Madame Véronique Zundel présente le compte rendu du Conseil d'école. Les points suivants ont été abordés :

- Effectifs et organisation 2025/2026 : le RPI comptera 131 élèves à la rentrée, avec la réouverture d'une classe.
- Programmes scolaires : présentation des nouveaux programmes imposés dès la rentrée.
- Rentrée scolaire : l'accueil des élèves de l'école maternelle sera échelonné sur deux jours.
- Bilan des manifestations 2024/2025 : présentation des activités organisées par le RPI au cours de l'année écoulée.
- Bilan financier de la coopérative scolaire : le compte dégage un solde positif de 5 878,00 €.
- Collaboration avec le SIAS et les communes : échanges et suivi des actions menées en partenariat.

Comité directeur du SIAS du 11 juillet 2025.

Les points suivants ont été abordés lors de la dernière réunion :

- Réouverture d'une classe à la rentrée : les classes seront désormais réparties en 2 classes à Roppentzwiller et 2 classes à Werentzhouse.
- Événement anniversaire : Madame Vantrepol s'est déclarée satisfaite du bon déroulement de la manifestation organisée pour le 30^e anniversaire de l'École Maternelle.
- Appel à bénévoles : une aide est recherchée pour le vidage de la bibliothèque de l'école de Roppentzwiller.
- Secrétariat du SIAS : la remplaçante de la secrétaire de mairie de Roppentzwiller, actuellement en arrêt maladie, assurera également le secrétariat du SIAS dans les mêmes conditions.
- Subvention obtenue : une aide de 200 € a été accordée pour l'organisation de l'exercice d'évacuation du bus prévu après la rentrée.

Divers

Nettoyage du Calvaire du cimetière.

Le Calvaire central du cimetière a retrouvé son éclat grâce à un nettoyage effectué par l'entreprise JF Services pour un montant de 2 000,00€.

Feux d'artifice du Bal tricolore.

Un incident lié aux retombées de scories est survenu au cours du tir du feu d'artifice du 13 juillet : l'entreprise Sundog a constaté des dégâts sur sa volière.

La Commune prendra contact avec l'artificier afin de procéder à l'indemnisation de la victime.



Conteneurs à verres

Attention :
les conteneurs à verres seront déplacés sur le
parking du cimetière (rue Saint Georges)
dès le 29 août (pour la durée des travaux de la rue du Château.)

Protégeons notre commune du frelon asiatique !

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) représente une menace grandissante pour nos abeilles et la biodiversité locale. Reconnaisable à sa **couleur dominante noire**, son **thorax brun foncé** et ses **segments abdominaux bruns bordés d'une fine bande jaune-orangé**, il se distingue par ses **pattes jaunes à l'extrémité**. Sa tête est noire, avec une face jaune-orangé. Il est plus petit que le frelon européen.

Afin de lutter contre sa prolifération, la municipalité va acquérir des pièges spécifiques. Nous organiserons une campagne de piégeage au printemps prochain, période clé pour capturer les reines fondatrices et ainsi limiter le développement de nouvelles colonies.

Nous vous invitons à rester attentifs et à signaler en mairie toute observation de nids de frelons asiatiques.

Ensemble, agissons pour protéger notre environnement !



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



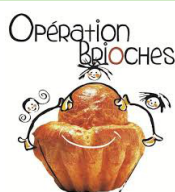
Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)



Campagne de lutte contre le cancer

Les dons récoltés cette année s'élèvent à 4 429,00 €.

Merci à tous les donateurs, à Madame Jeannelle, déléguée, et à son équipe de quêteurs.



Opération Brioches

Les bénévoles de l'APEI Fonds de dotation Hirsingue vous proposeront leurs traditionnelles Brioches du **Mardi 9 septembre au Samedi 13 septembre 2025**.